

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2025

---

PORTANT PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS  
LE SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 463)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CE597

présenté par  
M. Amblard

à l'amendement n° CE|295 de M. Alfandari

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

Au troisième alinéa, substituer au nombre :

« 1600 »

le nombre :

« 1400 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

l'objectif de 1400 TWh semble plus cohérent pour les 60 prochaines années